

ASSOCIÉ

Axel MAETERLINCK

axel.maeterlinck@simontbraun.eu

+32 (0)2 533 17 64

IMPRIMEZ CETTE PAGE

< Tous les avocats



CONTACT :

+32 (0)2 533 17 64



PRATIQUES :

Droit des sociétés, M&A et marchés de capitaux

SECTEURS :

FinTech et crypto
Produits alimentaires et boissons
Sciences de la vie, produits pharmaceutiques et soins de santé
Vente au détail et commerce électronique

LANGUES :

Français - Néerlandais - Anglais

AXEL MAETERLINCK

dispose d'une vaste expérience en droit des sociétés cotées et non cotées, fusions et acquisitions nationales et internationales, private equity, transactions de venture capital et gouvernance.

Il assiste régulièrement des clients actifs dans des secteurs variés tels que les produits alimentaires, l'assurance, la distribution, les soins de santé et la fintech.

Il conseille aussi des actionnaires familiaux de sociétés cotées et non cotées sur des questions de gouvernance et siège au sein de différents conseils d'administration de sociétés holdings et patrimoniales.

Axel Maeterlinck intervient par ailleurs dans des contentieux devant les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire, ainsi que dans le cadre d'arbitrages nationaux et internationaux, en particulier dans des litiges post-acquisitions et des conflits entre actionnaires.

Il est collaborateur scientifique de l'Unité de droit économique du Centre de droit privé de l'ULB. Il participe à la rédaction de la chronique de législation publiée semestriellement dans le Journal des Tribunaux.

Axel Maeterlinck est entre autres membre de l'International Bar Association (IBA) et de l'Institut des Administrateurs (GUBERNA).

Il est référencé en tant que **Key Lawyer en Corporate M&A** par **The Legal 500** et ses clients apprécient le fait qu'il « fournit des conseils précis et pragmatiques en droit des sociétés, est très réactif, et apporte calme et sérénité. (...) [Il est] excellent et c'est un réel plaisir de travailler avec lui ».

Axel a été nommé tiers décideur agréé par l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles dans le cadre de la tierce décision obligatoire (plus d'informations disponibles [ici](#))

Université Libre de Bruxelles (ULB) (Law, 2003)

Membre du barreau de Bruxelles depuis 2003



2022 | LEGAL 500 | COMMERCIAL, CORPORATE M&A – TIER 3

*The team is friendly, skilled and fast.**

'The corporate team at Simont Braun is truly excellent. It has a sound and deep knowledge of all key areas of corporate and M&A law and it is able to translate its knowledge and skills rapidly into practical advice. In addition, it is really a pleasure to work with the team. It is collaborative and it is able to act quickly.'

ACTUALITÉS

Simont Braun assists Condeco in its acquisition

Simont Braun elects Joan Carette and Axel

Simont Braun once again recognised in Chambers

ot Proxyclick

07 AVR 2022



Maeterlinck as new
managing partners

31 MAR 2022



Global

23 FÉV 2021



R. JAFFERALI (coord.), M. BERWETTE, J. BIART, J. CABAY, P. CAMPOLINI, L. COENJAERTS, G. CROISANT, C. DE JONGHE, N. GALLUS, M. GREGOIRE, A. MAETERLINCK, L. MARCUS, V. WYART et D. ZYGAS, « Chronique de législation en droit privé (1er janvier - 30 juin 2017) »

J.T., 2017, pp. 797-817.
18 AOÛT, 2017

R. JAFFERALI (coord.), C. AUGHUET, M. BERWETTE, J. BIART, J. CABAY, P. CAMPOLINI, L. COENJAERTS, G. CROISANT, C. DE JONGHE, N. GALLUS, M. GRÉGOIRE, A. MAETERLINCK, L. MARCUS, J.-F. PUYRAIMOND ET D. ZYGAS, « Chronique de législation en droit privé (1er juillet - 31 décembre 2017) »

J.T., 2018, pp. 513-529 et 537-557.
18 JUIN, 2018

CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)
1050 Bruxelles, Belgique

Suivez-Nous Sur



Contactez-nous

Nom

Email

Message

ENVOYER

SIMONT | BRAUN

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

POLITIQUE DE COOKIES

made by BLACKT | SIMONT BRAUN © 2023